**Date**

**Destinataire :** Prénom et nom du sous-ministre

(Adresse d’expédition)

**Objet : Demande de révision de la décision prise en regard du critère c) de l'article 2.1 de la Lettre d'entente no 2 de la convention collective 2020-2023**

Madame,

Monsieur,

La présente a pour but de vous demander la révision de la décision transmise par mon supérieur à l'effet que ma candidature n’a pas fait l'objet d'une recommandation favorable en regard du critère c) de l'article 2.1 de la Lettre d'entente no 2 de la convention collective 2020-2023, et ce, en vue de mon inscription sur la liste des employés admissibles à une nomination à titre d'employé temporaire.

Cette décision est non fondée, car (argumentaire qui peut être ajouté par la personne requérante). En regard du critère c) de l'article 2.1 de la Lettre d'entente no 2 de la convention collective 2020-2023, j'aurais donc dû faire l'objet d'une recommandation écrite favorable de la part de mon supérieur immédiat.

Je demande donc, par la présente, une révision de votre part de mon dossier afin d'obtenir cette recommandation écrite favorable et l’inscription de mon nom sur la liste des employés admissibles à une nomination temporaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.

**Signature de la personne**

Adresse personnelle

Numéros de téléphone

c. c. Représentants syndicaux (s’ils n’ont pas été les destinataires de la lettre)